

Communiqué de presse

Salon-de-Provence – le 22 novembre 2021

Le réseau de chauffage urbain de Salon-de-Provence se convertit aux énergies renouvelables

Le contrat de délégation de service public, pour le réseau de chauffage urbain de Salon-de-Provence, signé entre SEV, filiale du Groupe Coriance, et la Métropole Aix-Marseille-Provence a pris effet le 1^{er} novembre 2021.

Coriance accompagne la Métropole pour développer un **réseau décarboné**, valorisant des **énergies vertes** – de la biomasse sous forme de plaquettes paysagères, et de l'énergie solaire – et créé à cette occasion une société dédiée au développement et à l'exploitation du réseau : **Salon-de-Provence Energie Verte – SEV**.

SEV investira **25,5 millions d'euros** pour réaliser l'ensemble des travaux indispensables à la conversion énergétique du réseau de chaleur.

Concernant les **moyens de production**, une nouvelle chaufferie à la pointe des dernières technologies sera construite dans le sud de la Ville. Sur ce site dédié à 100% aux énergies locales et renouvelables, 3 énergies seront valorisées :

- De la **biomasse** : une chaudière biomasse à combustion étagée de 9,9 MW permettra notamment de valoriser des plaquettes paysagères,
- De l'**énergie solaire** avec 2 000 m² de panneaux solaires : le réseau de Salon-de-Provence sera alors le plus grand réseau de chaleur de France valorisant du solaire thermique,
- De l'**agrofuel** pour le secours avec une chaudière de 8 MW.

Le **réseau** existant sera développé et modernisé passant de 5 km à 15 km, de 38 GWh à 74 GWh/an et les 25 sous-stations existantes seront rénovées.

En 2022 débuteront les **travaux d'extension du réseau et de modernisation des sous-stations**.

La nouvelle chaufferie permettra d'alimenter le réseau de chaleur de Salon-de-Provence à plus de 75% **par des énergies locales et renouvelables**. À terme, ce sont **9 600 tonnes de CO²** qui seront évitées, soit l'équivalent des émissions de 8 000 véhicules.

Chiffres clés du réseau à terme :

+ de 75% d'énergies locales et renouvelables
9 600 tonnes de CO² évitées
15 km de réseau
3 900 équivalents-logements
68 sous-stations
74 GWh de chaleur
25,5 millions d'euros investis

Contacts presse

SEV Groupe Coriance

Audrey Constantin

Responsable communication externe

06 80 14 21 51 – audrey.constantin@groupe-coriance.fr

A propos :

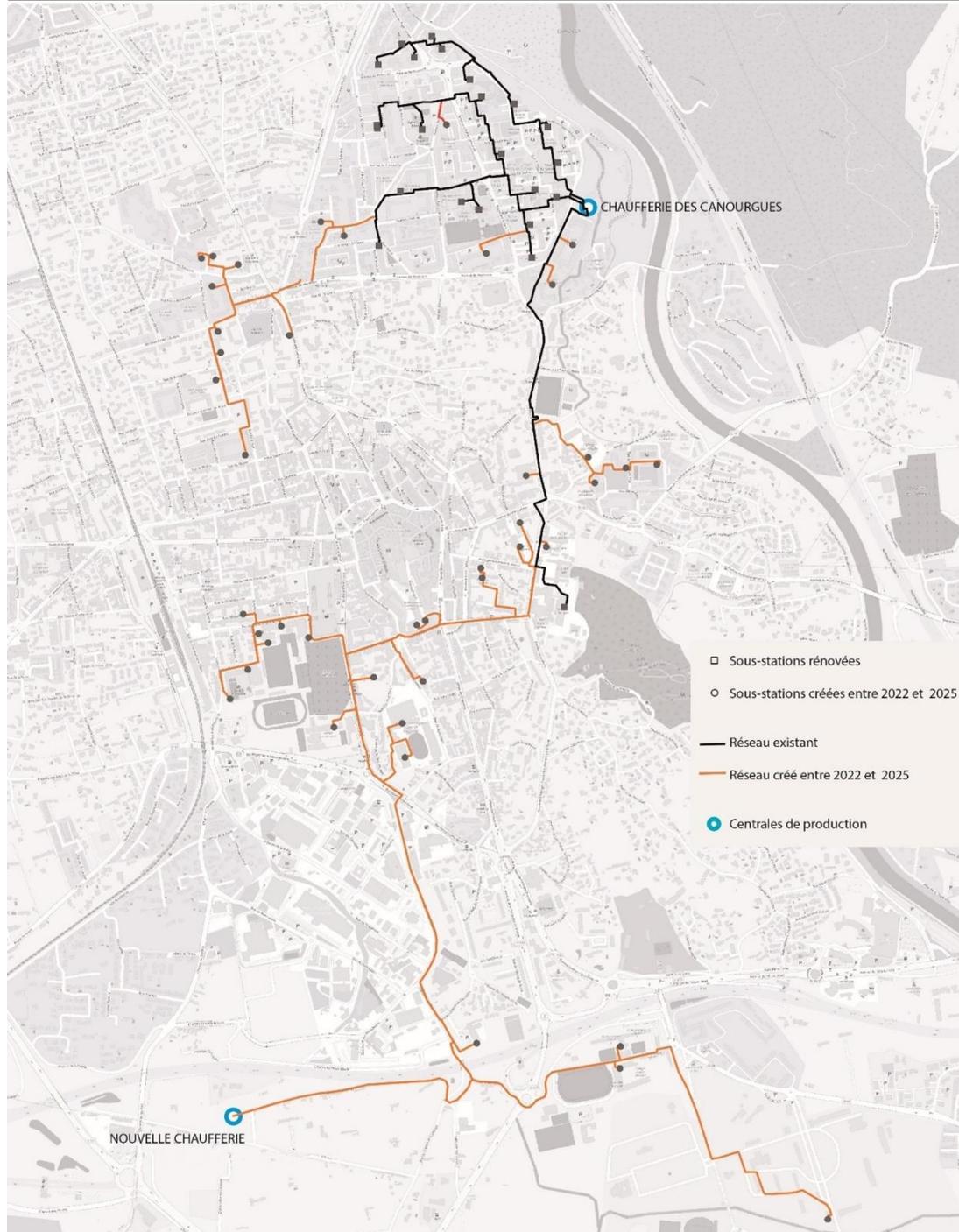
Coriance, société indépendante, est spécialisée dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains alimentés par des énergies renouvelables comme la géothermie et la biomasse. Avec un panier énergétique comprenant 65% d'énergies renouvelables et de récupération, Coriance a pris le parti d'une gestion des ressources éclairée et raisonnée. www.groupe-coriance.fr

Un réseau densifié, développé et modernisé

Aujourd'hui, le réseau de chaleur s'étend sur 5 km. **SEV renouvellera 70% des canalisations existantes et étendra le réseau à toute la ville.** À terme, le réseau d'une longueur totale de 15 km alimentera 6 900 équivalents-logements et les ventes annuelles de chaleur atteindront 74 GWh.

Les 25 sous-stations existantes seront renouvelées et 43 nouvelles sous-stations intelligentes seront créées. Pour superviser à distance les installations du réseau, toutes les sous-stations seront rendues communicantes.

CARTE PREVISIONNELLE DU DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE CHALEUR DE SALON-DE-PROVENCE



Un site dédié à 100% aux énergies renouvelables et locales

Coriance accompagne la Métropole pour développer un réseau décarboné, valorisant des énergies vertes – de la biomasse sous forme de plaquettes paysagères, et de l'énergie solaire.

Pour cela, une nouvelle chaufferie sera construite dans le sud de la Ville.

Sur ce site dédié à 100% aux énergies locales et renouvelables, 3 énergies seront valorisées et 5 technologies différentes sollicitées :

- **Valorisation de la biomasse :**

Coriance a fait le choix d'une **chaudière biomasse à combustion étagée** de 9,9 MW. Cet équipement fabriqué au Danemark dispose d'une technologie éprouvée, performante et fiable, intégrant également la récupération de chaleur sur les fumées grâce à un **condenseur et une pompe à chaleur à absorption (PAC)**.

La chaudière biomasse à combustion étagée permettra notamment de valoriser des plaquettes paysagères, issues de l'élagage des espaces publics et privés.

- **Énergie solaire avec 2 000 m² de panneaux solaires :**

Le réseau de Salon-de-Provence sera le plus grand réseau de chaleur de France valorisant du solaire thermique.

- **Une chaudière agro-fuel de 8 MW :**

Cet équipement sera utilisé en secours et garantira la fourniture de chaleur.

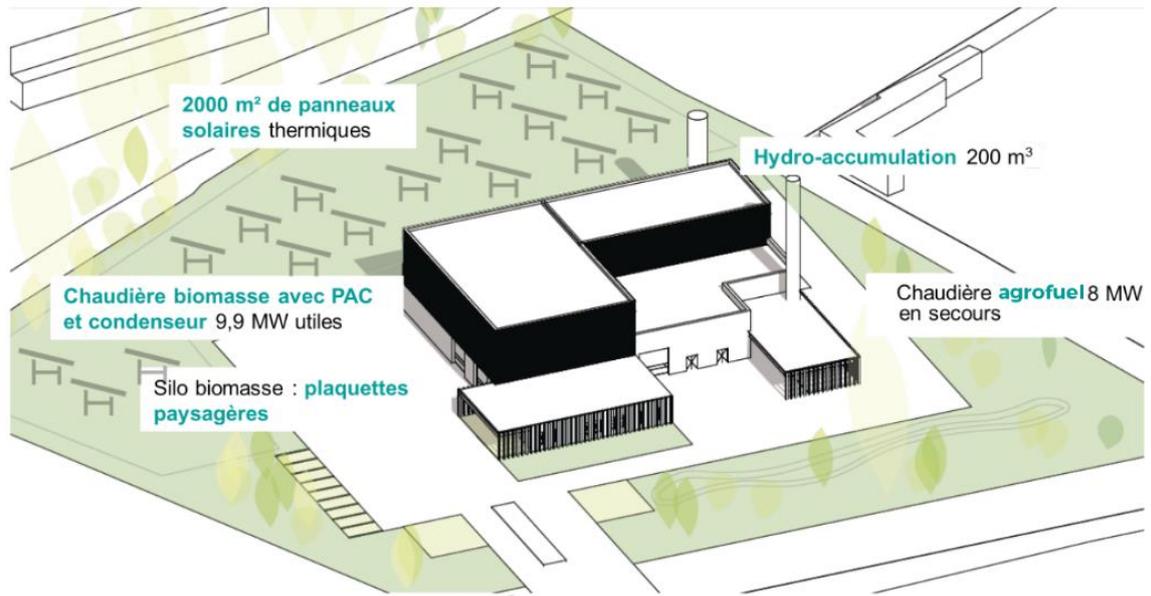
- **Une hydro-accumulation de 200 m³ :**

Cet équipement permettra de stocker de l'énergie renouvelable et de la restituer lors des fortes demandes d'énergie.

La nouvelle chaufferie permettra d'alimenter le réseau de chaleur de Salon-de-Provence à **plus de 75% par des énergies locales et renouvelables**.

L'appoint gaz sera réalisé par la chaufferie existante des Canourgues qui sera rénovée pour s'intégrer dans son quartier.

LA NOUVELLE CHAUFFERIE



Une qualité de service optimale

Les abonnés et les usagers du réseau bénéficieront d'un **site internet** dédié ainsi que d'une **application mobile** leur permettant notamment d'**accéder en temps réel à la géolocalisation des travaux en cours**.

Les abonnés pourront gérer leur contrat (données contractuelles, factures, données de consommations ...) dans un **espace client** sécurisé accessible depuis le site Internet.

Des **actions de sensibilisation** seront réalisées pour présenter aux habitants le fonctionnement du réseau et ses moyens de production. Un parcours pédagogique sera aménagé dans la nouvelle chaufferie pour recevoir notamment des habitants et accueillir des groupes scolaires.

Un réseau de chaleur comment ça marche ?

